

Déconfinement. À Yébleron, la Ville a l'obligation de rouvrir l'école le 15 juin 2020

Publié par Paris-Normandie

2-3 minutes

Après un appel des services de la préfecture le 5 juin 2020, Nathalie Lemesle, nouvelle maire de Yébleron, va devoir rouvrir l'école le 15 juin 2020 pour seulement trois semaines. C'est un « *service minimum* » qui sera proposé aux élèves uniquement scolarisés dans les classes de grande section de maternelle, CP et CM2. « *Faute de personnel, précise l'édile, il n'y aura ni restauration ni garderie. Les institutrices de la grande section de maternelle et du CM2 sont en arrêt maladie donc les enfants vont se retrouver dans seulement deux classes avec des institutrices qu'ils ne connaissent pas. Nous ne disposons que d'un seul point d'eau dans le couloir, les travaux d'apport de deux points d'eau supplémentaires sont en cours ainsi que le changement de la chaudière mais ils ne sont pas encore finalisés* », complète l'élue qui regrette d'avoir à rouvrir l'école alors que selon elle, le dispositif de visio-enseignement marchait très bien.



A partir de 1€

L'ABONNEMENT NUMÉRIQUE

- Accès à 100% des contenus sur le site web
- Votre journal et ses suppléments en version numérique

JE M'ABONNE

« Sur la base du volontariat »

« *Le travail énorme de mise en place de ce dispositif a été balayé d'une main pour seulement 3 semaines. Je trouve ça dommage, les enseignants se sont tellement investis pour que cela fonctionne et puis on ne va pas forcément récupérer les enfants qui en ont besoin* », souligne Nathalie Lemesle, tout en rappelant que, selon

un sondage effectué avant le 11 mai 2020, seulement 23 % des familles souhaitent la réouverture de l'école qui compte 140 enfants. « *En l'absence des services de restauration et de garderie, c'est un retour en classe qui se fera uniquement sur la base du volontariat. J'espère que la rentrée pourra bien se passer* », indique la maire qui aurait préféré accueillir l'ensemble des élèves dans de bonnes conditions au mois de septembre 2020.